



Conseil international du Café
125^e session
23 - 27 septembre 2019
Londres (Royaume-Uni)

**Rapport d'activité sur la réalisation des
objectifs de l'Accord de 2007**

Contexte

1. L'article 35 de l'Accord international de 2007 sur le Café dispose que le Conseil examine dans quelle mesure l'Organisation atteint les objectifs de l'Accord, tels qu'ils sont spécifiés à l'article premier, afin de l'aider à examiner la possibilité de négocier un nouvel accord international sur le Café.
2. Comme ses prédécesseurs, l'Accord de 2007 est un instrument particulièrement important pour la coopération internationale et le développement : son préambule reconnaît l'importance exceptionnelle du café pour les économies de nombreux pays qui dépendent largement du café pour leurs recettes d'exportation et pour la réalisation de leurs objectifs en matière de développement social et économique.
3. Le présent rapport d'activité couvre une période de huit ans, de l'entrée en vigueur de l'Accord en vigueur, en février 2011, à juillet 2019 et complète les mises à jour régulières sur les activités de l'Organisation présentées et approuvées par le Conseil international du Café, ainsi que les séances d'information individuelles tenues avec les Membres pendant chaque année caféière.

Mesure à prendre

4. Les Membres sont invités à prendre note du présent document, dans le cadre de la décision sur la prorogation ou la renégociation de l'Accord international sur le Café en vigueur.

LES OBJECTIFS DE L'ACCORD INTERNATIONAL DE 2007 SUR LE CAFÉ

L'article premier de l'Accord international de 2007 sur le Café stipule que l'objet de l'Accord est de renforcer le secteur mondial du café et de favoriser son développement durable dans le cadre d'une économie de marché pour le bien-être de tous les participants du secteur, au moyen des mesures suivantes :

1. Promouvoir la coopération internationale sur les questions ayant trait au café ;
2. Fournir un cadre pour les consultations sur les questions ayant trait au café entre les gouvernements et avec le secteur privé ;
3. Encourager les Membres à mettre en place un secteur caféier durable en termes économiques, sociaux et environnementaux ;
4. Fournir un cadre pour des consultations en recherchant une entente quant aux conditions structurelles des marchés internationaux et aux tendances à long terme de la production et de la consommation qui équilibre l'offre et la demande et se traduise par des prix équitables tant pour les consommateurs que pour les producteurs ;
5. Faciliter l'expansion et la transparence du commerce international de tous les types et de toutes les formes de café et encourager l'élimination des obstacles au commerce ;
6. Recueillir, diffuser et publier des informations économiques, techniques et scientifiques, des statistiques et des études, ainsi que les résultats de la recherche-développement sur les questions caféières ;
7. Promouvoir le développement de la consommation et des marchés pour tous les types et toutes les formes de café, y compris dans les pays producteurs de café ;
8. Élaborer et évaluer des projets dans l'intérêt des Membres et de l'économie caféière mondiale et en rechercher le financement ;
9. Promouvoir la qualité du café pour accroître la satisfaction du consommateur et les bénéfices des producteurs ;
10. Encourager les Membres à élaborer des procédures appropriées de sécurité alimentaire dans le secteur caféier ;
11. Promouvoir des programmes de formation et d'information afin de contribuer au transfert, vers les Membres, de technologies appropriées pour le café ;
12. Encourager les Membres à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies visant à accroître la capacité des communautés locales et des petits producteurs à tirer profit de la production de café, ce qui pourrait contribuer à soulager la pauvreté ; et
13. Faciliter la mise à disposition d'information sur les outils et services financiers pouvant aider les producteurs de café, y compris l'accès au crédit et aux méthodes de gestion des risques.

RAPPORT SUR LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE 2007

Pour des raisons de clarté, le présent rapport classe la mise en œuvre de l'Accord de 2007 (de février 2011 à juillet 2019) selon les trois buts stratégiques du Plan d'action quinquennal¹ actuel et les objectifs correspondants de l'Accord en vigueur auxquels chaque activité se rapporte.

But stratégique I : Fournir des données, des analyses et des informations de classe mondiale à l'industrie et aux décideurs

Ce but est lié à l'article premier de l'Accord de 2007 : alinéas 4), 5) et 6).

L'Organisation s'est employée activement à améliorer sa position en tant qu'autorité mondiale de premier plan et respectée en matière de statistiques du café, en donnant accès à des données statistiques complètes ainsi qu'à des analyses de grande qualité sur l'économie mondiale du café. Pour y parvenir, l'OIC a axé ses activités sur un dialogue plus étroit avec les Membres et le secteur privé.

A – Mesures prioritaires visant à améliorer la collecte, le stockage et la gestion des données brutes

Le Règlement de l'OIC sur les statistiques² énonce les obligations des Membres en matière de communication de données au Secrétariat sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle, bien que le respect de ces obligations par les Membres continue de compromettre la capacité de l'Organisation à fournir des données mondiales précises. En moyenne, environ 52 % des Membres exportateurs fournissent régulièrement des données commerciales mensuelles, tandis qu'environ 37 % des Membres ne soumettent aucune donnée à l'OIC. Dans l'ensemble, le taux de conformité des Membres importateurs est plus élevé. De nouveaux indicateurs de conformité ont été introduits pendant l'année caféière 2017/18 afin de permettre aux Membres de vérifier rapidement le respect des dispositions tant au niveau général qu'au niveau national. Ces informations permettent également à l'OIC d'identifier les domaines dans lesquels il y a lieu d'améliorer la conformité et, partant, la qualité globale de la base de données statistiques de l'OIC, ainsi que de comparer les performances dans le temps.

¹ Plan d'action quinquennal de l'Organisation internationale du Café : [ICC-120-11](#).

² Règlement sur les statistiques – Rapports statistiques : [ICC-102-10](#); Règlement sur les statistiques – Certificats d'origine : [ICC-102-9 Rev. 1](#).

Le Secrétariat a pris les mesures suivantes pour améliorer la qualité des données :

i. Comprendre les raisons de la non-conformité et, dans la mesure du possible, agir en conséquence

Les recherches menées par l'OIC auprès des Membres ont démontré l'existence de plusieurs raisons de non-conformité, à savoir : la sous-déclaration potentielle des exportations lorsque le café fait l'objet d'échanges transfrontaliers informels ; le manque de ressources (tant en termes de personnel que de fonds) dû à l'affaiblissement des institutions chargées de faire rapport à l'OIC ; l'interruption ou la soumission tardive des données en raison de changements dans le personnel ou de la nécessité de coordonner avec d'autres agences ; et le volume et la fréquence des rapports qui doivent être soumis.

ii. Former le personnel statistique des pays Membres et du secteur privé

L'OIC a mis en place des programmes de formation adaptés à l'intention des statisticiens des pays Membres, qui se tiennent au siège de l'OIC, afin de mieux répondre aux besoins d'information statistique. Cette précieuse interaction en face à face avec les Membres a non seulement permis d'améliorer la communication avec le Secrétariat, mais aussi d'améliorer sensiblement la qualité des données figurant dans les rapports présentés par les Membres.

Les ateliers sur les statistiques à l'intention des Membres et des représentants du secteur privé, organisés en novembre 2011 (Kenya), septembre 2017 (Côte d'Ivoire) et février 2019 (Rwanda), ont permis d'attirer l'attention sur le Règlement sur les statistiques, le respect de ce règlement par les Membres et les avantages que présentent des données statistiques précises et d'actualité pour la prise de décisions efficaces et la formulation de politiques.

iii. Modifier le Règlement sur les statistiques afin d'améliorer l'efficacité

Le Règlement de l'OIC sur les statistiques : Certificats d'origine³ a été modifié afin de le rendre plus souple et de l'adapter à l'évolution des modes de production et aux améliorations techniques des systèmes de déclaration des exportations utilisés par les autorités.

iv. Collaborer avec d'autres organisations pour améliorer la qualité des données

L'Organisation dialogue activement avec des tiers afin d'améliorer la qualité et la cohérence des données statistiques de l'OIC. Cette coopération s'est traduite par la création, en 2013, de la Table ronde statistique de l'OIC, qui réunit des statisticiens de l'OIC et des analystes du secteur privé de la filière café, afin de partager les données sur l'offre et la demande dans une perspective mondiale.

³ Règlement sur les statistiques – Certificats d'origine : [ICC-102-9 Rev. 1](#)

Afin de mettre en œuvre les recommandations de la Table ronde sur les statistiques, le Secrétariat analyse les statistiques de l'OIC et complète ses données à partir d'autres sources lorsque les informations reçues des Membres sont tardives, incomplètes ou incohérentes. En conséquence, la qualité des données de l'OIC s'est considérablement améliorée, comme en a attesté le Président de la Table ronde sur les statistiques lors de la 15^e réunion du Comité des statistiques en septembre 2018.

v. *Chercher à connaître l'avis des Membres et des autres utilisateurs des données statistiques sur la pertinence des variables collectées par l'OIC.*

Les résultats d'une enquête réalisée en novembre 2017 ont montré que les données de l'OIC constituent une source d'information fondamentale pour les Membres, ainsi que l'identification de nouvelles variables à inclure dans la base de données statistiques de l'OIC. Le projet Delta en cours, en collaboration avec Global Coffee Platform, l'Initiative pour un meilleur coton et le Comité consultatif international du coton, aidera également à élaborer un cadre pour la collecte de statistiques relatives à la durabilité.

vi. *Analyse technique de la base de données statistiques de l'OIC pour mieux comprendre les caractéristiques et la qualité des données de l'OIC*

Une évaluation systématique de la base de données statistiques de l'OIC a été effectuée en 2018 afin d'identifier les principaux domaines de préoccupation concernant les données statistiques de l'Organisation. Afin de répondre à bon nombre de ces préoccupations, la base de données doit être mise à niveau. Entre-temps, l'Organisation s'est efforcée d'accroître l'efficacité des travaux du Secrétariat et la qualité des services fournis aux Membres en rationalisant, normalisant et automatisant la collecte, le traitement et la diffusion des données.

L'OIC a également lancé en juillet 2019 un appel d'offres pour recruter un consultant technique afin d'améliorer l'accessibilité et l'efficacité de la base de données, ainsi que la qualité des données et des méthodes analytiques.

B – Mesures prioritaires visant à diffuser des données et des analyses statistiques

Pour accroître la transparence des marchés, l'Organisation analyse un large éventail d'informations et de données sur le secteur mondial du café et publie des études économiques, techniques et scientifiques exhaustives et spécialisées.

Ce travail comprend : la production et la distribution de 12 rapports mensuels sur le marché du café depuis les huit dernières années, avec une liste de diffusion de 1 000 parties

prenantes, largement partagés sur les médias sociaux et régulièrement cités dans des publications tiers ; la publication de statistiques commerciales trimestrielles; et des présentations régulières sur le marché du café à chaque session du Conseil international du Café, à des manifestations extérieures et à des forums internationaux, régionaux et nationaux.

Partager le savoir par le biais d'études et de publications

L'Organisation a réalisé de nombreuses études économiques indépendantes, notamment avec des établissements universitaires et d'autres organisations internationales :

2011-2013	2014-2016	2017-2019
Les réexportations de café par l'Allemagne (2013)	Les futurs producteurs de café - Le défi du changement de génération dans les zones rurales des pays africains (2016)	Les marchés à terme : le rôle des opérateurs non commerciaux (2019)
Les échanges mondiaux du café soluble (2013)	Évaluation de la viabilité économique de la culture du café (2016)	Rentabilité de la culture du café dans certains pays d'Amérique latine - rapport intérimaire (en collaboration avec le Davis Coffee Center de l'Université de Californie, États-Unis d'Amérique – 2019)
Le café en Chine (2013)	Recueil d'études de cas relatives à l'amélioration de la gestion des risques et à l'accès au financement dans le secteur du café (en collaboration avec la Banque mondiale – 2015)	Enquête sur l'impact de la faiblesse des prix du café sur les pays exportateurs (2019)
Les réexportations de café (2012)	La durabilité de la filière café en Afrique (2015)	Les marchés émergents du café : Asie du Sud et de l'Est (2018)
Tendances de la consommation du café dans certains pays importateurs (2012)	L'impact du prix du pétrole et du taux de change du dollar américain sur les prix du café (2015)	Guide d'accès au financement écologique et climatique pour le secteur café : Fonds pour l'environnement mondial (2018)
Mode de consommation de café dans certains pays importateurs (2012)	Le café en Chine (2015)	L'égalité de genre dans le secteur du café (2018). Compte tenu du thème de l'égalité de genre adopté par l'Organisation pour l'année caféière 2017/18, cette étude a été publiée sous une forme différente et officiellement lancée lors d'une réception organisée par l'Ambassade du Brésil à Londres le 1 octobre 2018, Journée internationale du Café.
Les effets des tarifs douaniers sur le commerce du café (2011)	Le café dans la Fédération de Russie (2015)	Le rôle des marchés à terme du café dans la détermination des prix pour les producteurs latino-américains (en collaboration avec l'Université de Göttingen – 2018)

2011-2013	2014-2016	2017-2019
Volatilité des prix payés aux producteurs de café dans certains pays exportateurs (2011)	Facteurs de l'équilibre du marché du café (2014)	Évolution des flux commerciaux du café (2018)
Mode de consommation de café dans certains pays importateurs (2011)	La café et le changement climatique (2014/15)	La valeur ajoutée dans la filière africaine du café (2017)
Relation entre les prix du café sur les marchés physiques et à terme (2011)	Le commerce mondial du café : Étude des marchés, des défis et des possibilités du secteur (2014)	
Volatilité des prix de détail des cafés torréfiés dans certains pays importateurs (2011)	Analyse comparative des prix du café et des prix des produits manufacturés dans le monde (2014)	
Chaîne de valeur du café dans certains pays importateurs (2011)	Le commerce mondial du café 1963-2013 (en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - 2014)	
Le Guide de l'exportateur de café, qui a été compilé par le Centre du commerce international avec le soutien de l'OIC et d'autres organisations, couvre les tendances telles que les marchés de niche, l'étiquetage biologique et équitable, les codes de conduite et les questions environnementales (2011).		
Perspectives du marché du café 2010-2019 (2011)		

Depuis mars 2019, les études de l'OIC sont d'abord distribuées uniquement aux Membres, avant d'être plus largement diffusées. L'Organisation a l'intention de présenter ses études dans un format plus accessible au public afin de promouvoir les travaux de l'OIC. Actuellement, toutes les études sont mises gratuitement à la disposition du public, bien qu'une tarification soit à l'étude pour les non-membres.

Afin d'améliorer la visibilité de chaque pays dans l'économie mondiale du café et d'identifier leurs caractéristiques importantes et leurs questions d'actualité, l'OIC publie des profils de pays sur le café en coopération avec les pays Membres. Des profils de pays sur le café ont été publiés sur El Salvador (2016), l'Italie (2017), le Cameroun (2017), le Ghana (2018), le Kenya (2019), l'Ouganda (2019) et le Viet Nam (2019).

Afin de contribuer à une meilleure connaissance indépendante et rigoureuse du secteur du café par les Membres de l'OIC, les parties prenantes du café, les partenaires de développement, les milieux universitaires, la société civile et les consommateurs, et de

promouvoir davantage l'OIC en tant que centre de connaissances sur les questions liées au café et à l'analyse économique, l'Organisation va publier son premier rapport phare en 2019. Le Rapport 2019 sur la mise en valeur du café, qui sera officiellement lancé le 1 octobre dans le cadre de la Journée internationale du Café, présentera une analyse rigoureuse des tendances futures du secteur et une évaluation de la faisabilité de solutions clés à court et à long terme visant à faire face à l'impact de la faiblesse des prix du café et à leur volatilité ainsi qu'à la durabilité à long terme du secteur du café.

But stratégique II : Utiliser le pouvoir de mobilisation de l'Organisation pour offrir un espace de dialogue entre les secteurs public et privé et en leur sein

Ce but est lié à l'article premier de l'Accord de 2007: alinéas 1), 2) et 4)

L'Organisation a fait de grands progrès pour renforcer son dialogue proactif avec les Membres, se positionnant comme la seule instance mondiale pour les questions liées au café qui rassemble des gouvernements exportateurs et importateurs, ainsi que le secteur privé.

A – Mesures prioritaires visant à renforcer la participation des Membres

L'OIC est le dépositaire de l'Accord international de 2007 sur le Café et examine toutes les manifestations d'intérêt concernant l'adhésion. Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de 2007, l'OIC a accueilli les Membres suivants : Fédération de Russie, Japon, Népal, Pérou, Sierra Leone, Tunisie et Venezuela (République bolivarienne du). Alors que les États-Unis et la Turquie se sont malheureusement retirés de l'Accord de 2007 et ont donc quitté l'Organisation, le nombre de Membres est passé de 34 (29 Membres exportateurs et 5 Membres importateurs) en février 2011 à 50 Membres aujourd'hui, soit 98% de la production mondiale de café et près des deux tiers de la consommation mondiale.

Des lettres de bienvenue et des dossiers d'information sont transmis aux nouveaux contacts désignés des Membres de l'OIC afin de leur fournir des informations générales sur les activités de l'OIC. Des réunions avec le Directeur exécutif sont régulièrement organisées pour tous les nouveaux représentants et ambassadeurs basés à Londres.

Une instance mondiale

Des questions sont examinées par les Membres de l'OIC lors des sessions ordinaires du Conseil international du Café, qui se réunit deux fois par an et rassemble des représentants de haut niveau, souvent des ambassadeurs et des ministres, ainsi que dans des réunions bilatérales avec le Directeur exécutif. Depuis février 2011, le Secrétariat a tenu 19 sessions du Conseil international du Café, ainsi que des réunions intersessions des organes consultatifs et des groupes de travail⁴.

⁴ Groupe de travail sur l'examen stratégique et Groupe travail sur l'avenir de l'Accord international de 2007 sur le Café.

Outre celles qui se sont tenues au siège de l'Organisation à Londres, des sessions du Conseil ont été généreusement accueillies par des pays Membres, dont le Brésil⁵, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Mexique et le Kenya, favorisant ainsi un sentiment d'appartenance à l'Organisation et offrant une occasion précieuse de promouvoir leur secteur national du café auprès du public mondial.

Les Membres sont invités à présenter des rapports sur leurs politiques nationales du café lors des sessions du Conseil qui se tiennent deux fois par an. Depuis février 2011, les Membres suivants ont fait rapport sur leurs politiques nationales du café : Brésil, Bolivie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Équateur, Gabon, Ghana, Inde, Mexique, Nicaragua, Ouganda, Pérou, République centrafricaine, Tanzanie et Viet Nam.

Rapports sur l'élimination des obstacles au commerce et à la consommation, la qualité et la sécurité alimentaire

Conformément à l'article 24 de l'Accord de 2007 (Élimination des obstacles au commerce et à la consommation), le Directeur exécutif a préparé périodiquement une enquête et soumis des rapports au Conseil en 2011, 2012, 2014 et 2017. Conformément au Règlement sur les statistiques – Rapports statistiques, les Membres sont priés de notifier à l'Organisation toute mesure adoptée dans leur pays en rapport avec les dispositions du présent article, ainsi que toute modification du niveau actuel des taxes et droits sur les exportations et/ou importations de café.

Conformément à l'article 27 de l'Accord international de 2007 sur le Café, les Membres sont tenus d'interdire la vente et la publicité de produits sous l'appellation de café si ces produits contiennent moins de l'équivalent de 95% de café vert comme matière première de base. Dans ce contexte, le Directeur exécutif a soumis au Conseil, en 2014 et 2018, des rapports sur le respect de cet article.

L'Organisation internationale du Café s'est engagée à tenir les Membres informés des questions de sécurité sanitaire des aliments, en particulier en ce qui concerne les limites maximales de résidus (LMR) de pesticides applicables au café. Ces limites, ainsi que d'autres exigences sanitaires, phytosanitaires et techniques (SPS et OTC), peuvent affecter le commerce du café vert, torréfié et soluble. Le Directeur exécutif a soumis au Conseil des rapports sur ce sujet en 2013 et 2018.

Le Secrétariat s'est engagé à publier des rapports périodiques (2013 et 2018) sur les normes nationales de qualité du café dans les pays Membres, y compris des informations sur les

⁵ Cette session marquait le 50^e anniversaire de l'OIC, avec la publication de l'historique de l'OIC.

systemes de classification et de certification. L'objectif de ces rapports est de rassembler des informations sur les différentes législations et réglementations concernant les normes nationales de qualité dans les pays Membres.

Écouter les préoccupations des Membres et y donner suite

Il est d'une importance capitale pour l'OIC d'écouter les priorités, les besoins et les préoccupations des Membres et d'agir en conséquence. La réaction rapide de l'Organisation par la Résolution 465⁶ sur le niveau des prix du café en témoigne, comme en témoignent l'élaboration et le lancement d'un plan de mise en œuvre détaillé présenté au Comité des finances et de l'administration en octobre 2018, qui comprenait un dialogue à l'échelle du secteur qui a donné lieu à cinq manifestations consultatives fructueuses, réunissant 80 experts techniques et plus de 2 000 participants. Les résultats des débats de ces manifestations devraient se traduire par une déclaration d'intention et une feuille de route détaillée contenant des solutions et des mesures concrètes visant à faire face à l'impact de la faiblesse des prix du café sur les petits caféiculteurs et la durabilité à long terme du secteur du café. Le premier Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux du secteur du café qui se tiendra en septembre 2019, sera une occasion unique de réunir les principaux dirigeants de l'industrie du café et les principaux décideurs politiques pour convenir de solutions et de mesures prioritaires. Le dialogue à l'échelle du secteur du café et le Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux, ainsi que la préparation du premier Rapport sur la mise en valeur du café (2019), ont été rendus possibles grâce au soutien de l'industrie du café, de ses associations et du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) et de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Une enquête en ligne a été initiée pour recueillir auprès des Membres exportateurs des informations sur différentes questions économiques et sociales et pour évaluer l'impact de la faiblesse récente des prix du café sur les moyens de subsistance des caféiculteurs (document ED-2291/18). Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer l'impact complet de la faiblesse actuelle du niveau des prix, l'enquête apporte des preuves que les pays exportateurs de café, en particulier ceux dont les activités génératrices de revenus supplémentaires sont limitées, ont déjà été gravement touchés. Une analyse plus approfondie et un suivi continu contribueront à l'établissement d'un rapport plus complet qui comprendra une meilleure interprétation et une analyse comparative des coûts de production et des revenus des caféiculteurs, ainsi qu'une comparaison avec le coût de la vie et le coût des besoins fondamentaux des caféiculteurs, tels que la nourriture, les vêtements, l'éducation et la santé.

⁶ En septembre 2018, lors de sa 122^e session à Londres, le Conseil international du Café a adopté la Résolution 465 sur "Le niveau des prix du café". Cette résolution donnait à l'OIC un mandat fort pour faire face aux niveaux et à la volatilité des prix et l'OIC a rapidement réagi avec un plan de mise en œuvre détaillé qui a conduit au lancement d'un dialogue structuré à l'échelle du secteur.

Dialogue avec les Membres

Chaque année caféière, le Directeur exécutif et de hauts fonctionnaires de l'OIC effectuent également des missions dans les pays Membres, ce qui offre de précieuses possibilités d'intensifier la coopération dans des domaines tels que le renforcement des capacités, la coopération technique et l'élaboration des politiques.

Depuis février 2011, le Directeur exécutif et des hauts fonctionnaires de l'OIC ont entrepris des missions pour rencontrer des représentants de haut niveau des gouvernements (et du secteur privé du café) et participer à des manifestations nationales et internationales sur le café dans 35 pays Membres, à savoir : Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Burundi, Cameroun, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, El Salvador, Espagne, Éthiopie, France, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Italie, Kenya, Laos, Mexique, Nicaragua, Nigéria, Ouganda, Pays-Bas, Pérou, Panama, République de Corée, Rwanda, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Tanzanie, Togo et Viet Nam. Un grand nombre des missions du Directeur exécutif et des hauts fonctionnaires ont été financées par les gouvernements ou institutions hôtes.

Partager l'information et les bonnes pratiques

L'OIC offre un forum de partage de l'information et des bonnes pratiques, non seulement entre les Membres, mais aussi entre les secteurs public et privé, par le biais d'ateliers et de séminaires avec des orateurs experts présentant les dernières conclusions, et tous les exposés sont diffusés auprès du secteur mondial du café au moyen du site Web de l'OIC.

2011-2013	2014-2016	2017-2019
Atelier sur la pollinisation et la protection des cultures du café (2013)	Atelier sur le changement climatique et le café (2015)	Le rôle des marchés à terme (2019)
Séminaire sur les tendances des nouveaux marchés de consommation de café (2013)	Séminaire sur l'approvisionnement durable du marché du café (2014)	Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux (2019)
Séminaire sur l'impact économique, social et environnemental de la certification sur la chaîne d'approvisionnement du café (2012)		Atteindre les ODD : les défis de la chaîne de valeur du café. Des solutions communes au niveau des prix du café, à leur volatilité et à la durabilité à long terme (2019)
		La volatilité des prix et la durabilité : défis du développement et solutions pour les petits caféiculteurs de la chaîne de valeur du café (2019)
		Faire face aux risques et mobiliser des investissements dans le secteur du café : Politiques, coordination et solutions de financement (2019)
		Financer des investissements durables et inclusifs dans les chaînes de valeur agricoles : Le cas du secteur du café (2019)
		Séminaire sur "Le café : dans quelle mesure notre avenir est-il durable ?" (2019)
		Atelier thématique sur les femmes dans le café (2018)
		Forum des donateurs (2018)
		Salon du partenariat (2018)
		Atelier de vulgarisation sur la rouille des feuilles du café (2018)
		Atelier de vulgarisation sur le café et la santé (2018)

Pendant l'année caféière 2017/18, l'Organisation a également accueilli deux manifestations novatrices visant à faire connaître aux Membres les bonnes pratiques et les organisations soutenant les projets de développement du secteur du café, leurs priorités et leurs mécanismes de financement. Le Forum des donateurs a accueilli des représentants de haut niveau d'organismes bilatéraux et multilatéraux clés et d'une institution commerciale régionale : Fonds pour l'élaboration des normes et le développement du commerce/Organisation mondiale du commerce, Commission européenne, Fonds pour l'environnement mondial, Fonds international de développement agricole, Ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale, et Banque africaine d'import-

export. Les exposés ont montré clairement qu'il existe déjà de nombreux instruments de financement pour le secteur du café, y compris l'aide au développement dans les pays producteurs de café, en particulier pour les petits exploitants.

Le Salon du partenariat qui a suivi a fourni aux organismes de coopération internationale, aux donateurs et aux partenaires une plate-forme supplémentaire pour faire connaître aux délégués leurs programmes, outils et possibilités de financement pour le secteur du café ainsi que les procédures de partenariat et de demande. Des représentants des organismes de coopération et des organisations internationales ci-après ont fait des exposés : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, Fonds pour l'environnement mondial, Fonds international de développement agricole, Centre du commerce international, Agence japonaise de coopération internationale, Fonds de développement des normes et du commerce, Twin, Twin Trading, Programme des Nations Unies pour le développement et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

Pour répondre à la demande d'assistance supplémentaire des Membres qui a suivi la publication du *Guide de l'OIC pour accéder aux fonds verts et aux fonds de lutte contre le changement climatique pour le secteur du café : Le Fonds pour l'environnement mondial*⁷, publié en coopération avec Sustainable Coffee Challenge, l'Organisation produira un guide complet sur la manière d'accéder à l'aide fournie par d'autres institutions de financement multilatérales et bilatérales.

Discussions sur les finances et la gestion des risques

Le Forum consultatif de l'OIC sur le financement dans le secteur du café est un important événement annuel mondial du café destiné à faciliter la discussion sur des sujets liés au financement et à la gestion des risques dans le secteur, en particulier les besoins des petits et moyens producteurs et des communautés du café. Depuis février 2011, des experts techniques de haut niveau du monde entier ont participé à huit forums sur les sujets suivants :

1. Tirer parti de la technologie et de l'innovation pour investir dans le secteur du café (2018)
2. Créer un environnement propice à une productivité élevée dans la culture du café (2017)
3. Défis mondiaux et co-responsabilité dans le secteur du café (2016)
4. Comment structurer efficacement un projet en vue d'obtenir son financement (Suivi de la 4^e session – 2015)

⁷ ICC-122-9: *Guide pour accéder aux fonds verts et aux fonds de lutte contre le changement climatique pour le secteur du café : Fonds pour l'environnement mondial (FEM)*, août 2018.

5. Comment les pays producteurs peuvent-ils collaborer efficacement avec les institutions financières multilatérales et les donateurs pour veiller à ce que le financement de ces organisations réponde aux besoins des producteurs (2014)
6. Identifier les bonnes pratiques et diffuser des informations aux Membres sur le regroupement en tant que plate-forme permettant d'accéder au financement et de gérer les risques plus efficacement (2013)
7. Le rôle que les associations de producteurs, les gouvernements et autres entités (par exemple, le secteur privé, les organisations à but non lucratif ou les partenariats public-privé) jouent ou pourraient jouer pour rendre les outils de gestion des risques et de financement plus accessibles et plus pratiques pour les petits et moyens producteurs (2012)
8. Mécanismes, outils ou stratégies pour aider les petits et moyens producteurs à gérer le risque de volatilité des prix du café vert et Quels sont les difficultés pour chacun des mécanismes et comment ces difficultés peuvent-elles être surmontées ? (2011)

Le 9^e Forum consultatif, prévu pour le 24 septembre 2019, aura pour thème "Faire face à la crise des prix du café en gérant efficacement les risques de prix dans la chaîne de valeur du café"

Communications

Outre la communication personnelle et le dialogue avec les Membres, des informations sont fournies aux Membres par le biais de communications numériques. Actuellement, tous les documents de l'OIC, y compris la Rétrospective, sont distribués aux Membres par voie électronique et mis à jour sur le site Web de l'OIC. Un bulletin mensuel de l'OIC a été publié de 2014 à 2016 afin de dialoguer plus étroitement avec les Membres et de faire le point sur les mesures prises entre les réunions du Conseil et des comités. La réintroduction d'un bulletin d'information, en plus de la mise en place d'un site Web de l'OIC modernisé plus accessible et plus fonctionnel, aidera à renforcer encore le dialogue avec les Membres et les parties prenantes au sens large. En préparation de la 125^e session du Conseil international du Café, par exemple, un site Web dédié est en cours de création afin de renforcer l'image des sessions du Conseil et des manifestations plus larges, de rendre l'information plus accessible et d'inviter les délégués à donner leur avis pour améliorer la qualité des manifestations de l'OIC.

Obligation de rendre des comptes aux Membres/amélioration de la gouvernance

Le programme annuel des activités de l'OIC appuie la mise en œuvre du Plan d'action quinquennal 2017/21 (ICC-120-11), qui définit l'orientation générale de l'Organisation pour relever les défis croissants auxquels le secteur du café est confronté. Le Secrétariat suit et rend compte, à chaque session du Conseil international du Café, de l'état d'avancement du Programme annuel des activités et des résultats obtenus par rapport au Plan d'action

quinquennal, ainsi que dans chaque Rétrospective publiée chaque année caféière. Au cours de l'année caféière 2017/18, un nouveau cadre d'établissement des rapports, faisant appel à un ensemble d'indicateurs clés de performance, a été approuvé, afin de démontrer et d'évaluer plus clairement les réussites de l'OIC dans la réalisation de ses buts et objectifs. Le nouveau cadre est à l'essai pendant l'année caféière 2018/19.

Les Membres jouent un rôle central dans l'orientation de l'Organisation. Un groupe de travail composé de Membres a été créé en 2015 pour procéder à un examen stratégique de l'Organisation, qui a abouti à l'élaboration puis à l'approbation du Plan d'action quinquennal 2017/21 en vigueur. En 2018/19, un groupe de travail constitué de Membres a été créé pour examiner l'avenir de l'Accord international sur le Café en vigueur qui expirera en février 2021.

Un thème annuel a été introduit en 2018 pour guider les travaux de l'Organisation de chaque année caféière, non seulement à des fins internes pour rationaliser les ressources existantes et créer des synergies entre les fonctions du Secrétariat, mais aussi à des fins externes pour faire de l'OIC une organisation qui fixe les priorités dans le secteur du café et le secteur politique au sens large avec une stratégie conforme à l'Agenda du développement durable 2030 et au cycle de rapports. Le thème de l'année caféière 2017/18 était l'égalité de genre, et la durabilité économique est le thème de l'année caféière 2018/19.

Afin de favoriser une gouvernance plus efficace et une communication plus étroite avec les Membres, en particulier entre les réunions du Conseil, un secrétaire permanent du personnel de l'OIC est affecté à chaque organe consultatif depuis 2018.

B – Mesures prioritaires visant à renforcer la participation des tiers

Pour renforcer le secteur mondial du café et promouvoir son expansion durable, l'OIC travaille activement avec les gouvernements, les organisations non gouvernementales et le secteur privé par le biais de partenariats internationaux et de campagnes de sensibilisation.

Dialogue avec des pays non-membres

Afin de promouvoir les avantages de l'adhésion à l'OIC, des missions ont été dépêchées dans des pays non-membres, notamment en Chine, aux États-Unis, au Nigeria, en République de Corée et en Thaïlande. Des mesures actives ont également été prises pour nouer le dialogue avec d'autres pays non-membres, notamment, la Guinée, la Jamaïque, le Laos, le Myanmar et la République dominicaine dont les représentants sont invités par le Directeur exécutif à assister aux sessions du Conseil. Le protocole d'accord avec l'Association africaine des cafés fins (AFCA) offre également l'occasion de dialoguer avec des pays non-membres du continent africain lors des manifestations organisées par l'AFCA.

Protocoles d'accord

Au cours des huit dernières années, l'OIC a signé des protocoles d'accord avec :

- International Women's Coffee Alliance – IWCA (2018) : promouvoir l'autonomisation et l'inclusion des femmes comme moyen de parvenir à un développement durable par le progrès social et économique dans les pays producteurs de café tout en protégeant les ressources naturelles.
- Sustainable Coffee Challenge (SCC) sous les auspices de la Conservation International Foundation (2018) : améliorer la collecte, l'échange, l'intégration et la diffusion de données clés sur la durabilité du café pour aider les acteurs du secteur à mieux comprendre la nécessité de la rénovation et de la réhabilitation du café ainsi qu'à cartographier la répartition spatiale de la production de café et du couvert forestier dans les pays producteurs de café. Depuis la signature de ce protocole d'accord, l'OIC et SCC ont collaboré à l'élaboration du *Guide pour accéder aux fonds verts et aux fonds de lutte contre le changement climatique pour le secteur du café : Le Fonds pour l'environnement mondial*.
- Global Coffee Platform – GCP (2017) : cette collaboration comprend un projet conjoint (projet Delta), avec la participation de l'Initiative pour un meilleur coton et du Comité consultatif international du coton, visant à créer un cadre d'indicateurs de durabilité afin de mesurer les progrès vers les Objectifs du développement durable et de favoriser le développement de services à valeur ajoutée pour les producteurs. L'OIC participe également activement à la Conférence mondiale sur la durabilité du café et aux réseaux d'action collective du GCP afin de promouvoir un impact positif, en particulier en ce qui concerne la viabilité économique de l'agriculture, une agriculture respectueuse du climat, l'égalité de genre et la jeunesse. Le 1 octobre 2018 (Journée internationale du Café), l'OIC a organisé un atelier conjoint avec GCP pour mettre en lumière l'écart de genre dans la chaîne d'approvisionnement du café et étudier comment combler efficacement ces écarts par la collaboration. En tant que Global Event Partner, le GCP a également été l'un des co-organisateur du Séminaire conjoint de l'OIC sur la durabilité qui s'est tenu pendant la 124^e session du Conseil international du Café à Nairobi le 25 mars 2019, avec le gouvernement du Kenya.
- Association africaine des cafés fins – AFCA (2017) : promouvoir la coopération technique et scientifique avec les pays africains producteurs de café. Il s'agit notamment de la préparation de profils de pays africains sur le café et de la participation de l'Organisation aux manifestations de l'AFCA, dont la plus récente a été la 17^e Conférence/exposition sur le café fin africain en février 2019, où l'OIC a dirigé un atelier statistique destiné à former des statisticiens de pays africains.

En outre, une Déclaration conjointe avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a été signée en mai 2019 pour renforcer la coopération sur les programmes et activités visant à soutenir le développement inclusif et durable de la filière café.

Discussions bilatérales avec des organisations internationales

Des représentants d'organisations internationales, d'organisations non gouvernementales et d'autres parties prenantes sont régulièrement invités à participer aux sessions du Conseil, séminaires et ateliers organisés chaque année par l'OIC.

Récemment, l'Organisation s'est activement employée avec les principaux acteurs du développement à soutenir le secteur du café, en particulier dans le cadre du dialogue structuré à l'échelle du secteur pour faire face à la crise des prix du café – dialogue qui a bénéficié du soutien d'organisations multilatérales telles que la Commission européenne (CE), le Département des affaires économiques et sociales (DAES) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) - mais également pour améliorer l'accès au financement du développement. Les liens ont été renforcés avec un certain nombre d'organisations des Nations Unies, dont certaines ont participé aux manifestations du dialogue sectoriel, au Forum des donateurs et au Salon du partenariat de l'OIC qui se sont tenus pendant la 122^e session du Conseil international du Café en septembre 2018, à savoir: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Centre du commerce international (CCI), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), et plusieurs possibilités de financement, notamment des dons et prêts.

Le Directeur exécutif et des hauts fonctionnaires de l'OIC ont participé à des réunions d'experts avec des organisations internationales pour étudier les possibilités de coopération, par exemple sur la diversification de la production et des exportations dans les pays en développement tributaires des produits de base, organisées par la CNUCED en 2011. En 2012, le Directeur exécutif a soumis une communication au G-20 qui a été présentée par le Président du Mexique, soulignant l'importance de la prise en compte des risques associés au commerce du café et des autres produits de base. En 2014, le Directeur exécutif a participé à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique pour discuter des défis auxquels les caféiculteurs sont confrontés en raison des changements climatiques mondiaux. En 2015, lors de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP21), le Directeur exécutif a pris la parole en séance plénière pour exposer les défis et les moyens d'atténuer l'impact du réchauffement climatique sur les caféiculteurs ; il a accueilli une

manifestation parallèle intitulée "Le changement climatique et le café" et a participé à une session intitulée "Le rôle de l'agroécologie dans la recherche de mesures novatrices et viables d'adaptation pour un café résistant dans les petits exploitations" – la plus grande manifestation à avoir lieu en marge de la COP21.

En janvier 2019, le Directeur exécutif et des hauts fonctionnaires de l'OIC ont participé à la Conférence de Berlin des ministres de l'agriculture. Plus récemment, l'Organisation a accueilli deux manifestations parallèles à l'ONU à New York dans le cadre du dialogue sectoriel et, à la suite d'un symposium de l'OIC organisé par la Commission européenne en juin dernier, le Directeur exécutif a fait une présentation sur la crise des prix du café au Groupe de travail du Conseil européen sur les produits de base (PROBA) afin de dialoguer avec les gouvernements des États membres de l'Union européenne. L'Organisation continuera de mobiliser l'appui d'entités multilatérales telles que le G-7, le G-20 et l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que des ressources supplémentaires pour faciliter la collecte de fonds, la mise en œuvre et le suivi des mesures identifiées pour faire face à la crise des prix du café.

Organes internationaux de produits

En mai 2018 et juin 2019, à l'initiative de l'OIC, l'Organisation a accueilli deux sessions du Forum des organes internationaux de produits (OIP), qui réunit des représentants de ses organisations sœurs consacrées au cacao, aux céréales, au sucre, au caoutchouc, au zinc, au plomb, au nickel, au cuivre, au coton, au bambou et au rotin, pour échanger des informations et des bonnes pratiques en matière de gouvernance et discuter de questions politiques générales, ainsi que pour identifier les domaines possibles de coopération future, notamment les positions communes sur les questions telles que l'écart de genre et le travail des enfants. Les représentants des OIP sont également invités à assister aux sessions du Conseil en qualité d'observateurs.

Secteur de la torréfaction

Pour faciliter le dialogue entre tous les acteurs de la chaîne de valeur du café - et pas seulement les gouvernements Membres - l'OIC dialogue activement avec le secteur de la torréfaction et les parties prenantes de l'industrie, en lien direct avec les consommateurs. Le Directeur exécutif et des hauts fonctionnaires de l'OIC présentent régulièrement des exposés et participent à des manifestations et congrès internationaux de l'industrie du café et rendent compte de la situation du café et des activités de l'OIC, à savoir : Coffee Shop Expo, World of Coffee, Sintercafé, Semana Internacional do Café, Asia International Coffee Conference, première Pu'er International Specialty Coffee Expo, India International Coffee Festival, Café Séoul Show, Milano Coffee Festival et World Coffee Producers Forum. En collaboration avec le Ministère de la politique agricole et forestière du Gouvernement italien, le Comité italien du café, EXPO Milan 2015, Fiera Milano Congressi et avec le soutien des principales entreprises italiennes du café, l'OIC a organisé le premier Forum mondial du café du

30 septembre au 1 octobre 2015 à Milan (Italie). Le Forum a offert un éventail intéressant et distingué de conférenciers de diverses disciplines des secteurs public et privé. Il a culminé avec le lancement officiel de la Journée internationale du Café à l'Expo Milan 2015. Le dialogue sectoriel en cours permet à l'Organisation de collaborer étroitement avec l'industrie du café afin d'explorer des actions collectives visant à assurer la durabilité à long terme du café.

Appui au statut d'observateur

Depuis février 2011, le statut d'observateur a été accordé aux organisations suivantes : Association 4C, Institut Arthur Dobbs, Agence des cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar, Conservation International et Chambre de commerce indo-islamique.

Promotion de la recherche sur le café au sein de la communauté universitaire

Mieux faire connaître les questions liées au café au sein de la communauté universitaire est une étape importante dans la collaboration visant à faire comprendre les aspects économiques de la production du café, non seulement pour faire en sorte que l'OIC emploie des méthodes de pointe et produise des résultats de haute qualité, mais aussi pour fournir des solutions permettant d'améliorer les moyens de subsistance des producteurs et de relever les défis environnementaux de la production de café. C'est la raison pour laquelle le personnel d'encadrement de l'OIC a été chargé d'une série de missions dans des universités de premier plan, plus récemment l'Université de Göttingen (Allemagne), l'Université de Louvain (Belgique), l'UC Davis Coffee Center (États-Unis d'Amérique) et l'Université Queen Mary (Royaume-Uni), qui ont organisé des conférences sur l'économie du café dans l'ensemble de leurs campus ; le personnel en question a rencontré des étudiants et des professeurs et travaillé en coopération avec la London School of Economics, l'Université de Newcastle et Politecnico di Torino.

La bibliothèque de l'Organisation internationale du Café dispose d'une collection unique de ressources sur tous les aspects du café ; elle accueille un flot constant d'étudiants, d'auteurs et de passionnés, et elle contribue à des sujets de recherche, tels que la gestion des risques, la durabilité, la certification, les applications de l'écologie à la culture du café, les obstacles à la consommation, les réexportations et le marché du café soluble, les incidences des catastrophes naturelles sur le café, les Membres et les non-membres, l'histoire de l'OIC, la science et l'avenir du café, le rôle du café dans l'indépendance et la guerre civile en Angola, le Robusta, l'Arabica, le café de Bolivie et le café d'Indonésie.

Afin de promouvoir les travaux de l'Organisation et d'inspirer les dirigeants de demain, l'OIC accueille de nombreuses visites d'étudiants d'établissements universitaires qui s'intéressent aux travaux de l'Organisation.

En 2018, l'OIC a lancé son nouveau programme permanent de stages qui donne un aperçu de l'environnement de travail quotidien d'une organisation internationale. De la même manière, l'OIC bénéficie de nouveaux apports à ses travaux et à ses opérations. À ce jour, l'Organisation a accueilli des stagiaires venus d'Angola, du Brésil, de Colombie, de Côte d'Ivoire, de France, du Honduras, d'Italie et du Royaume-Uni.

Dialogue avec le public et les médias

Au cours de chaque session du Conseil, des réunions d'information sont organisées à l'intention des médias au cours desquelles le Directeur exécutif, le Président du Conseil, les porte-parole et les principaux chefs de délégation informent la presse des résultats des réunions de l'OIC.

L'Organisation a intensifié ses relations avec les médias du café et les médias en général, notamment en organisant régulièrement des réunions d'information et des interviews avec des publications importantes dans le monde entier, telles que Global Coffee Report, Coffee & Cocoa International, Financial Times, Wall Street Journal, BBC, CNN, Agence France Presse, El Pais, Al Jazeera, Blomberg, Thomson Reuters, Euronews. Cette année, Global Coffee Report a introduit dans chacune de ses livraisons une rubrique consacrée aux statistiques et à l'économie de l'OIC, avec un tirage de 7 000 exemplaires et un lectorat de 16 000. Dans le courant de l'année, BBC Worldwide, avec une audience de 372 millions de téléspectateurs, diffusera sa série "Made on Earth" qui comprend une émission sur le commerce du café et un entretien avec le Directeur exécutif de l'OIC.

L'Organisation fournit un service d'information gratuit à l'industrie du café, aux universitaires, aux médias et autres, répondant en moyenne à plus de 2 000 demandes par an, avec un délai de réponse qui a été ramené de sept jours à un jour en 2019.

En juillet 2019, le site Web de l'OIC a enregistré en moyenne 20 000 visites par jour. L'Organisation est également de plus en plus présente sur Facebook, Twitter, LinkedIn et Instagram. Afin de renforcer sa visibilité et son dialogue avec le public, l'Organisation a mis en place des retransmissions en direct de ses manifestations. Par exemple, la retransmission en direct du symposium de l'OIC organisé par la Commission européenne en juin 2019 a été suivie par plus de 1 000 personnes.

But stratégique III : Faciliter l'élaboration de projets et de programmes de promotion par le biais de partenariats public-privé

Ce but est lié à l'article premier de l'Accord de 2007 : alinéas 3), 5), 7), 8), 9) et 10)

A – Mesures prioritaires visant à faciliter les projets de développement du secteur du café

L'Organisation collabore avec les gouvernements et le secteur privé pour élaborer, mettre en œuvre et suivre des projets de coopération technique visant à renforcer la capacité des communautés locales et des petits exploitants à tirer parti de la production de café, ce qui peut contribuer de manière significative à la réduction de la pauvreté. Ces projets de mise en valeur du café comprennent des éléments de transfert de technologie et de formation visant à aider les petits exploitants à accroître leur productivité et leur compétitivité. Les projets peuvent être des projets pilotes ou peuvent être reproduits de manière à avoir un impact dans un grand nombre de pays. Les matériels des projets et les bonnes pratiques sont diffusés à tous les gouvernements Membres. Le scolyte du café, la trachéomyose du caféier, le scolyte blanc du tronc et la rouille des feuilles sont des exemples de ravageurs et de maladies qui ont fait l'objet de projets.

De 1995 à 2014, en tant qu'organe international désigné pour le café, l'OIC a entretenu des relations fructueuses avec le Fonds commun pour les produits de base (FCPB), qui a contribué à canaliser, avec le soutien supplémentaire d'institutions donatrices bilatérales et multilatérales par le biais de co-financements et des pays bénéficiaires sous forme de contributions de contrepartie, plus de 100,3 millions de dollars dans les projets suivants de mise en valeur du café :

- Suivre la mise en œuvre des Objectifs de développement durable au moyen du projet Delta (date d'achèvement 2021) : initiative de collaboration entre l'OIC, Global Coffee Platform, l'Initiative pour un meilleur coton et le Comité consultatif international du coton en vue d'élaborer un cadre commun de mesure et de notification des résultats en matière de durabilité.
- Télédétection par satellite pour une production de café améliorée et durable : Colombie (date d'achèvement 2020) : Cette collaboration réunit une PME britannique, une PME colombienne, l'OIC et la Fédération colombienne des caféiculteurs pour développer l'utilisation des données satellitaires pour la cartographie et le suivi des changements dans les plantations de café, ainsi que le suivi de l'état des cultures par rapport aux ravageurs et aux maladies et la détérioration due au changement climatique.

- Soutien à un secteur du café durable en Ouganda (levée de fonds en cours). L'OIC a fourni une expertise technique pour aider le Gouvernement ougandais à élaborer des mesures concrètes pour mettre en œuvre la Feuille de route pour le café ougandais, qui vise à faire passer la valeur des exportations de son niveau actuel de 544 millions à 2 milliards de dollars.
- Facilité africaine du café (levée de fonds en cours).
- Promotion d'un secteur du café durable au Burundi (en cours).
- Autonomisation des femmes et des jeunes pour participer à la chaîne de valeur du café en Ouganda (levée de fonds en cours).
- Régénération qualitative et quantitative du café : République démocratique du Congo (terminé en 2018)
- Plan durable de garantie du crédit visant à faciliter la transposition des méthodes améliorées de transformation en Éthiopie et au Rwanda (terminé en 2016)
- Renforcement des capacités en matière de certification et de vérification du café pour les producteurs des cafés de spécialité dans les pays AFCA (terminé en 2014)
- Programme de compétitivité des entreprises du café au Guatemala et en Jamaïque (terminé en 2014)
- Accroissement de la résistance du café à la rouille des feuilles et autres maladies en Inde et dans quatre pays africains (terminé en 2013)
- Exploitation du potentiel du café Robusta gourmet au Gabon et au Togo (terminé en 2013)
- Régénération des plantations de café délaissées pour en faire des petites unités familiales de production en Angola (terminé en 2013).
- Encourager l'intensification de la production caféière et vivrière au moyen de fumier organique dans les régions couvertes par le projet CFC/ICO/30 au Burundi (terminé en 2013)
- Les crises économiques et les PMA tributaires des produits de base : Cartographie de la vulnérabilité à la volatilité des marchés et création d'une capacité de résistance aux crises futures (terminé en 2013)
- Constitution d'un outil d'éducation financière pour faciliter l'accès au financement des produits de base par les petites et moyennes entreprises durables dans les économies émergentes (terminé en 2013).
- Reconversion des petites plantations de café en unités agricoles familiales auto-suffisantes en Équateur (terminé en 2012)
- Améliorer la productivité caféière au Yémen (terminé en 2012)
- Accès au financement pour la mise en valeur de cultures de diversification dans les régions de caféiculture : Élaboration et mise en œuvre d'un programme de crédit durable en vue de la diversification dans les régions productrices de café. (terminé en 2012). Renforcer la compétitivité du café africain par l'analyse de la chaîne de valeur (terminé en 2011)

- Développement du potentiel de production du café gourmet dans les pays centraméricains (terminé en 2011)
- Régénération pilote du secteur du café au Honduras et au Nicaragua (terminé en 2011).

En 2015, le FCPB a mis en œuvre des changements majeurs dans ses politiques de prêt, qui ont eu de graves conséquences pour les travaux de l'OIC et des autres organes internationaux de produits, à savoir le passage d'un financement fondé sur des dons à des prêts remboursables pour des projets pouvant générer des bénéfices. Le nouveau profil des projets du FCPB étant incompatible avec les priorités de la plupart des Membres de l'OIC, ce changement a conduit l'Organisation à mettre l'accent sur l'établissement de relations avec d'autres institutions financières, la facilitation de l'accès aux bailleurs de fonds et la canalisation des projets vers les institutions appropriées.

Afin d'aider les gouvernements des pays producteurs à comprendre les possibilités et les mécanismes d'accès au financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour relever les défis du secteur du café, l'OIC a publié le *Guide pour accéder aux fonds verts et aux fonds de lutte contre le changement climatique pour le secteur du café : Le Fonds pour l'environnement mondial*⁸ en août 2018, qui a été préparé en collaboration avec Sustainable Coffee Challenge. Le FEM a inclus le café dans la liste des produits de base pouvant bénéficier d'un financement au cours de son cycle de reconstitution des ressources (FEM-7), avec une allocation de 4,1 milliards de dollars. Le FEM 7 offre donc aux pays une occasion inestimable de donner la priorité aux investissements dans les programmes de mise en valeur, non seulement pour permettre une production de café durable, mais aussi pour avoir un impact positif sur la conservation de la nature, ainsi que sur les moyens de subsistance des communautés productrices de café. Suite à la réponse positive des Membres et de tiers au guide du FEM, l'OIC produit actuellement un guide élargi pour aider les Membres à accéder à des sources de financement plus larges.

Afin d'encourager l'investissement dans la promotion de la durabilité économique, sociale et environnementale du secteur du café, en particulier les défis auxquels sont confrontés les caféiculteurs, l'Organisation a créé en 2018 un Fonds d'affectation spéciale pour les projets sur la durabilité du café. Au moyen de ce Fonds, l'OIC s'attache à sensibiliser les donateurs potentiels et à mobiliser des fonds et des ressources adéquats pour mieux aider les pays Membres dans un certain nombre de domaines clés, notamment l'identification et l'élaboration de projets, le suivi et l'évaluation des projets de mise en valeur dans le secteur du café, le recensement et la diffusion des bonnes pratiques et le renforcement des capacités.

⁸ ICC-122-9: *Guide pour accéder aux fonds verts et aux fonds de lutte contre le changement climatique pour le secteur du café : Fonds pour l'environnement mondial (FEM)*, août 2018.

À ce jour, le Fonds d'affectation spéciale a joué un rôle central dans le financement du dialogue structuré à l'échelle du secteur mené par l'OIC pour faire face à la crise des prix du café et assurer la viabilité à long terme du secteur du café.

B – Mesures prioritaires visant à stimuler les programmes de promotion par le biais de partenariats public-privé

La promotion de la consommation de café et le développement de marchés pour tous les types de café peuvent apporter une contribution importante à la réalisation d'une économie mondiale du café équilibrée et plus durable. L'OIC publie régulièrement des rapports et des études sur les tendances de la consommation mondiale afin d'orienter les actions stratégiques dans ce domaine.

Promotion de la qualité et des bienfaits du café pour la santé

Le Comité consultatif du secteur privé (CCSP) est un organe consultatif de l'OIC qui offre une plate-forme aux représentants des organisations du secteur privé des pays exportateurs et importateurs. Créé en 1999, il fournit des avis au Conseil et se concerta avec lui sur les questions relatives au secteur du café, soit sur demande, soit de sa propre initiative. Les représentants du CCSP sont invités à participer en qualité d'observateurs aux sessions du Conseil international du Café et, dans certains cas, font partie des délégations officielles des pays Membres au Conseil. Lors des réunions, les représentants du CCSP examinent un éventail de questions liées au café, y compris les initiatives sur la durabilité, la salubrité des aliments, la qualité, le café et la santé. Le CCSP a convenu que sa mission et son objectif principaux devaient être d'accroître la valeur et le volume du marché mondial du café. L'une des contraintes qui s'oppose à l'augmentation de la consommation de café est l'idée fausse que le café nuit à la santé d'une partie de la population. Au contraire, on dispose d'informations scientifiques importantes sur les divers effets bénéfiques pour la santé associés à la consommation de café.

Les questions phytosanitaires sont régulièrement examinées par le Comité consultatif du secteur privé et le Conseil, qui reçoivent des rapports sur les questions de salubrité des aliments et sur l'évolution de la législation, allant des limites maximales de résidus de pesticides autorisées par les pays importateurs à l'acrylamide et à l'ochratoxine A.

Promotion de la consommation intérieure

La promotion de la consommation intérieure de café dans les pays producteurs peut aider non seulement à stimuler les producteurs mais aussi à réduire la pauvreté et à accroître la valeur ajoutée. Le Programme régional concerté de développement technologique et de modernisation de la culture du café (PROMECAFE) met en œuvre un projet triennal, financé

par le Fonds spécial⁹, visant à promouvoir et à accroître la consommation intérieure au Costa Rica, à El Salvador, au Guatemala, au Honduras, en Jamaïque, au Mexique, au Nicaragua, au Panama et en République dominicaine. À ce jour, le projet a inclus des ateliers régionaux auxquels ont participé des pays Membres, des experts du café et des représentants de l'industrie du café. Le cycle restant du projet est axé sur l'élaboration de matériels promotionnels régionaux pour mettre en évidence les liens entre le café et la santé, et le café et le sport comme moyens potentiels d'améliorer la stratégie de consommation intérieure dans chaque pays. Au nom de la région Afrique, l'Organisation interafricaine du Café a été autorisée à utiliser la part du Fonds spécial destinée à l'Afrique pour promouvoir la consommation intérieure sur le continent.

Le Guide séquentiel de l'OIC de promotion de la consommation du café dans les pays producteurs est une ressource précieuse qui a généré des investissements d'environ 30 millions de dollars dans des programmes de promotion et des ateliers dans les pays producteurs, et d'autres financements sont en préparation. Publié à l'origine en 2004, il a servi de modèle à des programmes visant à promouvoir la consommation intérieure dans plusieurs pays, dont la Colombie, le Costa Rica, El Salvador, l'Inde, l'Indonésie et le Mexique. Lors de sa 17^e réunion en mars 2019, le Comité de promotion et de développement des marchés de l'OIC a convenu de la nécessité de mettre à jour le Guide, non seulement pour y intégrer les expériences tant positives que négatives, mais aussi pour refléter les changements intervenus dans les méthodes de communication depuis sa première publication. À l'heure actuelle, le Comité sollicite les commentaires des gouvernements et du secteur privé pour éclairer la révision du Guide.

Programmes d'éducation

De 2015 à 2016, l'OIC s'est associée à l'Association des cafés de spécialité pour organiser un programme éducatif intitulé "Les sessions du café" visant à susciter l'intérêt pour la qualité du café, à améliorer les normes et à réduire la distance entre le producteur, le torréfacteur, le barista et le consommateur. Ces manifestations ont également fourni des occasions de réseautage tant pour les professionnels que pour les consommateurs.

⁹ *Le Fonds spécial a été créé en vertu de l'Accord de 1976 et a continué, en vertu de l'Accord international sur le Café, à financer les mesures supplémentaires nécessaires pour faire en sorte que les dispositions pertinentes des Accords puissent être appliquées. Le Fonds était alimenté par un prélèvement sur chaque sac de café exporté à destination des Membres importateurs, payable par les Membres exportateurs. Les mécanismes de contrôle du marché n'étant plus en vigueur dans les Accords internationaux sur le café de 1994, 2001 et 2007, le Fonds spécial n'était plus nécessaire. Le Fonds a donc été liquidé pour permettre la répartition de son solde d'un montant total de 1,37 million de dollars au 30 septembre 2016 entre les trois régions productrices de café (Afrique, Asie et Amérique latine) au bénéfice de projets, axés en particulier sur la promotion de la consommation.*

Journée internationale du Café

Initiée par le CCSP, la Journée internationale du Café a été lancée au Forum mondial du café le 1 octobre 2015 en tant que plate-forme de promotion et de célébration du café à l'échelle mondiale. Maintenant dans sa cinquième année, la Journée internationale du Café (JIC) continue de gagner en notoriété et les gouvernements Membres, les associations du café, les débits de café et les consommateurs s'engagent de plus en plus, soit en promettant leur soutien, soit en affichant les détails des événements qu'ils organisent au moyen du hashtag #internationalcoffeeday sur les médias sociaux et sur le site Web dédié de la Journée internationale du Café (www.internationalcoffeeday.org).

Avec plus de 100 événements organisés dans 50 pays, la campagne de l'an dernier était axée sur la contribution positive des femmes dans la chaîne de valeur du café, reflétant l'introduction du nouveau thème de l'OIC pour l'année caféière 2017/18 : l'égalité de genre. Les dix photos présélectionnées pour le concours photographique l'ont été par un jury, par les délégués à la 122^e session du Conseil international du Café et par plus de 2 000 votants en ligne ; elles figurent sur la couverture de la Rétrospective 2017/18 de l'OIC. À titre de référence, la vidéo de la JIC a été visionnée près de 6 000 fois. Une manifestation de l'OIC, organisée par l'Ambassade du Brésil à Londres à l'occasion de la Journée internationale du Café pour célébrer la place des femmes dans le café, a permis non seulement à l'OIC de présenter ses recherches sur l'égalité de genre, mais aussi aux femmes caféicultrices et productrices du Brésil de présenter les obstacles et les possibilités qui existent pour elles dans le secteur actuel du café.

La campagne de cette année, axée sur la durabilité économique et les défis auxquels sont confrontés les caféiculteurs en raison de la faiblesse des prix du café, est aimablement soutenue par l'Association japonaise du café, la Fondation Ernesto Illy et la délégation de l'Union européenne au Rwanda. Appelant à l'action, nous invitons le public à signer la pétition [#coffeepledge](#) en faveur d'un revenu minimum vital pour les caféiculteurs. L'objectif est d'atteindre un million de signatures d'ici le 1 octobre. Grâce à cette initiative, nous espérons également créer un mouvement de personnes intéressées par le café, avec lesquelles nous pourrions dialoguer directement et plus régulièrement sur les défis et les opportunités auxquels le secteur du café est confronté. L'Organisation est reconnaissante à l'Ambassade de Suisse d'organiser une réception pour la JIC le 1 octobre 2019, qui permettra à l'OIC de lancer officiellement son premier Rapport sur la mise en valeur du café (2019) devant un public mondial. La campagne de la Journée internationale du Café est financée par une contribution volontaire de l'Association japonaise du café (AJCA).

Conclusions

Le présent rapport montre que des progrès substantiels ont été accomplis dans la réalisation des objectifs de l'Accord de 2007 et des trois buts stratégiques énoncés dans le Plan d'action quinquennal. Néanmoins, d'importants défis restent à relever en termes d'amélioration de la qualité des données et de la capacité d'analyse de l'Organisation, de renforcement du pouvoir de mobilisation de l'OIC, de mobilisation de ressources financières accrues pour le secteur mondial du café et de promotion de la consommation du café.

Il convient de noter que la capacité de l'OIC à mettre en œuvre l'Accord de 2007 a été entravée par des coupes budgétaires et des réductions de personnel. Le budget a été ramené de £3 185 000 en 2011/12 à £2 63 5 000 en 2018/19 et le nombre de fonctionnaires est passé de 28 à 14 pendant la même période. Ces réalisations n'ont été possibles que grâce à la compétence et au dévouement de tous le personnel.